

CANTON DE VAUD
Commune de Corcelles p. Concise
SITUATION 1:5000

PLAN DES ZONES

1

Yverdon, mai 1981

D.Gudat et M.Vogel
architectes
F.Pilloud et A.Rudaz
ing.géom.off.

Approuvé par la Municipalité en
sa séance du 4 JUIN 1981

Déposé à l'enquête publique
du 6 JUILLET au 5 AOUT 1981

Au nom de la Municipalité
Le Syndic La secrétaire
P. Humbert P. Humbert

Le certifiant au nom de la Municipalité
Le Syndic La secrétaire
P. Humbert P. Humbert

Adopté par le Conseil Général en
séance du 23 MARS 1981

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa
séance du 30 MARS 1983

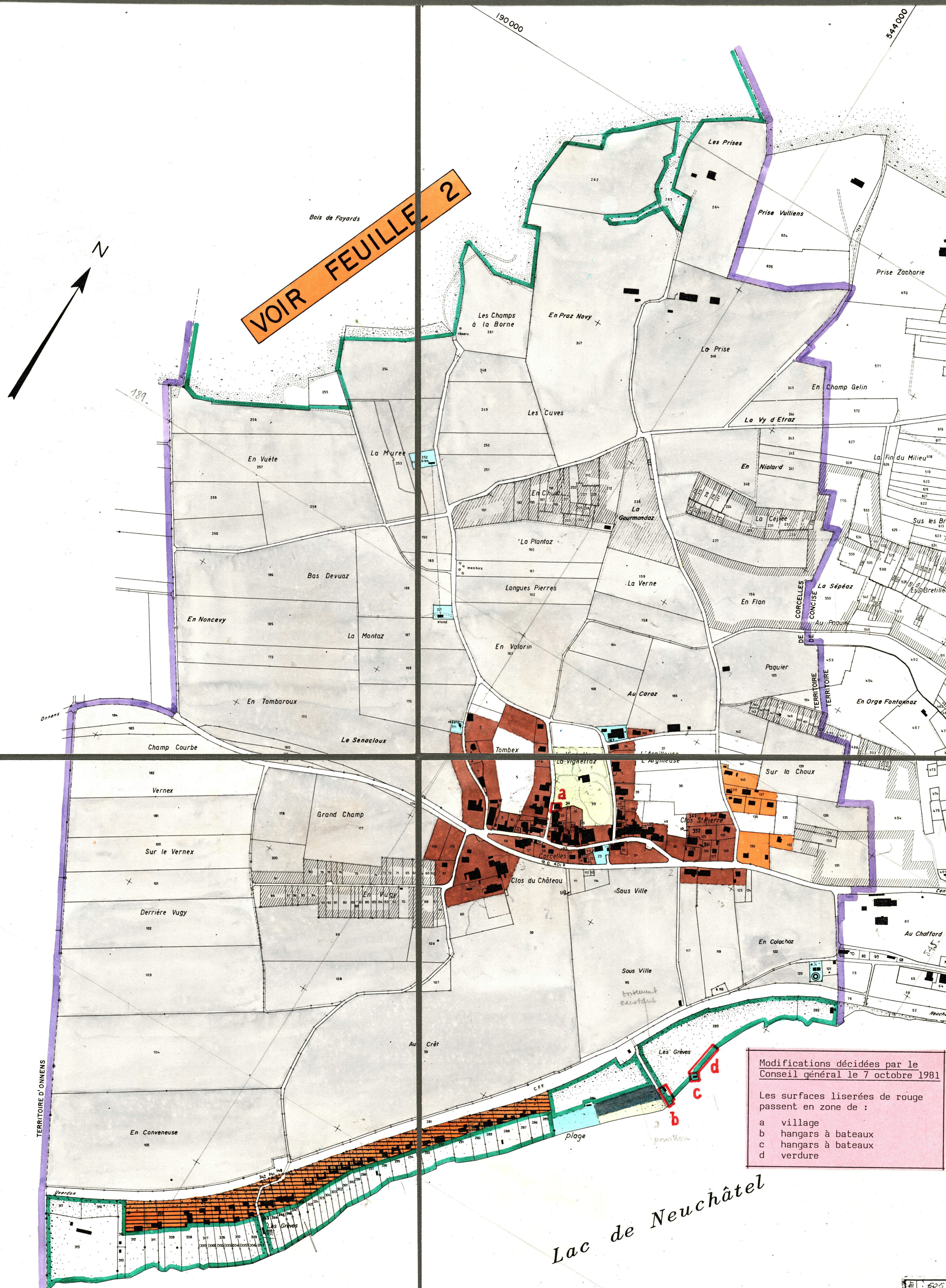
Le Président Le secrétaire
H. B. B.

L'atteste Le Chancelier
W. B.

LEGENDE:

- Limite de territoire
- Zone du village
- Zone de villas
- Zone de maisons de vacances ou d'habitat temporaire
- Zone de hangars à bateaux
- Zone de constructions d'utilité publique
- Zone agricole et viticole
- Zone intermédiaire
- Zone de verdure
- Aire forestière
- Vignes

Ce plan abroge le plan d'extension cantonal N° 20 du 12 mars 1946



Modifications décidées par le
Conseil général le 7 octobre 1981
Les surfaces liserées de rouge
passent en zone de :
a village
b hangars à bateaux
c hangars à bateaux
d verdure

Lac de Neuchâtel